

VélocITÉ *infos n°53*

Pays de Montbéliard

Septembre 2021

PEDALER SE CONJUGUE A TOUS LES TEMPS !

Cette année, le vélo a le vent dans les roues et ça souffle dans toutes les directions.

Dans les collèges auprès des jeunes, avec lesquels nous avons multiplié nos actions : opération « En mai on avance sans essence » avec l'UNSS du Nord Franche Comté, ateliers vélo lors de la Fête du vélo des Collèges le 9 juin dernier, puis opération « Ciné cyclo » au collège de Blamont. D'autres sont en préparation pour la rentrée de septembre.

Dans le monde de la musique, lors de la balade musicale à vélo de la « Guinguette du Moloco » à Longeville sur le Doubs en juillet, qui a fait le plein avec plus de 50 participants et sera certainement renouvelée l'année prochaine avec une jauge plus grande.

Dans le monde culturel, avec la programmation de quatre sorties organisées avec le service du patrimoine de P.M.A.

Dans le loisir, avec les sorties du Marché du Soir, et la balade « A la découverte des nouvelles pistes » de la Fête du Vélo, manifestation qui a connu un grand succès dans les rues de Montbéliard.

Au quotidien, avec l'opération « Je fais mes courses à vélo » auprès des commerçants de Montbéliard, et le prochain challenge « Au boulot à vélo » en septembre.

Cela démontre que la pratique du vélo prend de l'ampleur sur notre territoire.

De nouveaux tronçons de pistes cyclables sont en cours de réalisation, en concertation avec Vélocité.

Des aides à l'achat de VAE sont mises en place, ainsi que des forfaits mobilité pour les employés, un système de location de vélos va voir le jour.

On ne peut qu'applaudir à toutes ces mesures prises mais il n'en demeure pas moins que nous restons attentifs et souhaitons vivement que le maillage de l'existant soit une priorité dans le prochain schéma directeur des pistes cyclables de P.M.A. Nous attendons également que les communes soient plus entreprenantes pour favoriser et sécuriser les déplacements des cyclistes dans les centres villes.

La Présidente de VélocITÉ, Odile JOANNES



Contacts :

Courrier : VélocITÉ Pays de Montbéliard, espace associatif, 1 rue du Château, 25200 MONTBELIARD

Courriel : montbeliard@fub.fr Adresse Facebook : [velocité pays de montbéliard](https://www.facebook.com/velocitepaysdemontbeliard)

Site Internet : www.montbeliard.fub.fr ou directement à l'atelier vélo, au 49 rue de Belfort à Montbéliard.

Programme 2021

- 14 septembre : Lycée Cuvier, contrôle technique
- 17 septembre : marché du soir à St Julien, RV 18h au port de Montbéliard
- 18 septembre : déménagement atelier à Audincourt
- 18 et 19 septembre : foire Echo BIO à Montbéliard, berges de l'Allan (10h - 18h)
- 20 septembre : exposition entretien et gravage dans le hall PMA
- 2 octobre : Balade patrimoine autour de Japy
Audincourt – Départ gare Audincourt à 14h, retour vers 18h.
- 3 octobre : Ciné Cyclo Damassine - gravage - réparation 14h - 16h30

Réunions véloCITE

Lundis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.
Rendez-vous à 18h, salle Bauhin, espace associatif de Montbéliard, 1 rue du château.
Sous réserve des contraintes sanitaires

Ça grince !



Audincourt

Voilà près d'un an que nous avons eu une rencontre à Audincourt qui, souvenez-vous (vélocités-infos n°52, janvier 2021) avait donné un bon coup de pompe à nos vélos. Certes, des aménagements nouveaux sont apparus : feux tricolores pour la traversée de la rue de Belfort, réfection de la place Bazaine, plus la promesse de feux tricolores pour la rue de Seloncourt lorsque les travaux de cet axe seront achevés (promesse annoncée par Mr le Maire lors d'une rencontre sur le terrain concernant l'utilisation de la piste cyclable par les camions de Flex and gate durant les travaux). Super !

Mais qu'en est-il ?

- de la réorganisation de l'implantation des arceaux à vélos ?
- de l'avancement des double-sens cyclables ?
- de la signalisation à créer (espace Bazaine aménagé mais par où doivent passer les cyclistes ?) ou à entretenir (pas un coup de peinture cette année sauf dans le quartier des Forges et dans la rue de l'imprimerie le traçage au sol non adapté a été réalisé immédiatement après la rénovation totale du revêtement) ?
- de la remise en état de l'éclairage (piste allant de la gare à la rue des mines et cheminement du carrefour Moïse Foglia à la rue des mines, partie Audincourt, des 2 côtés de la 4 voies) ?

Où en est la négociation avec PMA pour l'utilisation des voies de bus par les cyclistes ?

Où étaient les représentants de la ville lors de notre opération « frites » ?

Domage ! Nos vélos se sont dégonflés avec l'impression que les paroles n'étaient que du vent qui ne leur étaient pas vraiment destinés ou que d'autres sujets sans doute plus importants ont pris le dessus.

Encore dommage ! Mais ils n'espèrent qu'une chose : retrouver les mêmes personnes rapidement pour refaire un point et ressortir regonflés à bloc par cette rencontre.

Le Label PDU... a disparu

Créé en 2000 le label PDU avait pour « objectif de créer une charte d'aménagement de voirie et des espaces publics de toutes les communes de l'agglomération et de mettre tous les projets relatifs à la mobilité et aux espaces publics en conformité avec les objectifs du Plan de Déplacement Urbain (PDU). »

L'obtention du LABEL PDU pouvait donner droit aux communes à des subventions de la part de l'agglomération. »

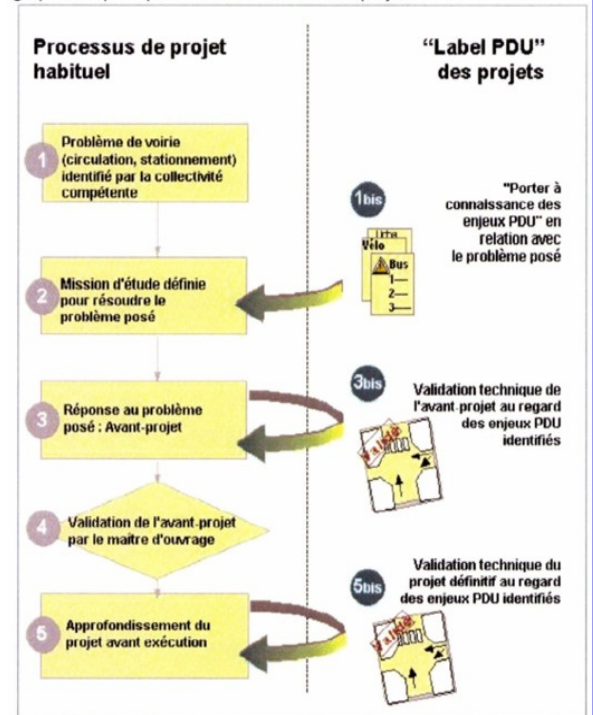


(c.f. Plan de Déplacement Urbain de 2006)

Grâce à ce label PDU les communes qui entreprenaient des travaux de voirie devaient prendre en compte des aménagements cyclables, des zones 30, etc... en adéquation avec le PDU.

Le dernier Plan de Déplacements Urbains date de 2009 et n'a pas fait l'objet de modification sauf que le Label PDU n'existe plus à ce jour... à notre grand regret car c'était un bel outil sur lequel les communes auraient pu continuer à s'appuyer lors des rénovations de voirie... évitant ainsi bon nombre d'erreurs.

graph. 36 : principe d'un label « PDU » des projets



Adhésion 2021 à renvoyer à : véloCITE, 1 rue du château, 25200 Montbéliard

Je souhaite adhérer à l'association véloCITE Pays de Montbéliard.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse Internet : _____

Cotisation : individuelle : 10 euros

familiale : 20 euros Nombre de personnes concernées : _____

Vous pouvez aussi adhérer directement via
<https://www.helloasso.com/associations/velocite-pays-de-montbeliard/adhesions/adhesion-velocite-pays-de-montbeliard>

Opération frites

Opération « Les cyclistes ont la frite »

Le 13 mars dans les rues d'Audincourt, nous étions nombreux à participer à cette action de sensibilisation routière à destination des automobilistes et des cyclistes, avec deux objectifs :

- former les automobilistes au respect des distances de sécurité soit 1 m entre le vélo et la voiture
- rappeler que les cyclistes peuvent et doivent rouler à l'écart des rangées de voitures garées le long des rues pour éviter les ouvertures intempestives de portières.

Nous déplorons tout de même l'absence des élus de la ville d'Audincourt, qui pourtant nous avait assurés de leur présence et de leur soutien dans cette démarche...



Les frites de piscine poussent les automobilistes à s'écarter des cyclistes.

Atelier VéloCITE, ça bouge !

Notre atelier déménage

Sur l'initiative de l'ensemblier DEFI, VéloCITE sera partie prenante dans cette nouvelle entité « LA RECYCLERIE DES FORGES » dont nous avons signé les statuts le 4 août dernier.

Cette nouvelle association a pour vocation de contribuer par un Atelier Chantier d'Insertion au réemploi d'objets de seconde main avec un effort particulier dans le domaine de la collecte, la réparation et la vente de cycles.

Elle rentre dans le programme Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Pays de Montbéliard signé le 21 janvier 2020 par l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Pays de Montbéliard Agglomération.

Nous installerons donc notre nouvel atelier d'auto-réparation le 18 septembre - pour l'instant - au 55 avenue du Maréchal Foch à AUDINCOURT.

L'atelier situé au 49 rue de Belfort à Montbéliard, qui fonctionnait depuis septembre 2013 sera donc fermé à partir du 16 septembre.

Le déménagement se fera bien sûr à vélo !



SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 DE 10:00 UTC+02 À 16:00 UTC+02

Journée portes ouvertes à l'atelier vélo

Gratuit · 55 avenue du maréchal Ferdinand Foch, 25400 Audincourt, France



3ème foire Echo BIO de Montbéliard

Cette nouvelle édition aura lieu les **samedi 18 et dimanche 19 septembre**, de 10H à 18H sur les berges de l'Allan à côté de la Roselière. **Accès gratuit.**

Nombreux exposants concernant l'alimentation, l'énergie, le transport., ...

Comme l'an dernier, VéloCITE est partenaire de l'évènement et tiendra un parc à vélos gardé.

Donc venez à vélo !

En plus, nous remettons des bons d'achat de 10 euros utilisables uniquement à la foire par tirage au sort parmi les personnes venant à vélo (20 bons de 10 euros).

Au boulot à vélo

C'est reparti !

Du 9 au 30 septembre aura lieu le 5ème challenge d'Au boulot à vélo.

Cette année l'opération est soutenue par la région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Festival des Solutions Ecologiques : (<https://jeparticipe.bourgognefranche-comte.fr/transition-ecologique/festival-des-solutions-ecologiques-2021/>) et inscrite dans la 20ème édition de la Semaine européenne de la mobilité.

L'opération « au boulot à vélo » s'adresse à toutes les entreprises et administrations, aux étudiants du Pays de Montbéliard ainsi qu'à des groupes de travailleurs indépendants afin de leur permettre de relever le challenge de mobiliser un maximum de personnes pour utiliser leur bicyclette afin de se rendre au travail.

Petite nouveauté cette année : ce challenge sera ouvert aux salariés de l'UTBM Sévenans et de l'Hôpital Nord Franche Comté et qui sont domiciliés sur le territoire de PMA.

3 vélos en jeu : l'opération « Au boulot à vélo » sera aussi individuelle car elle permettra à chaque participant des équipes de participer à un tirage au sort pour gagner les cadeaux de nos partenaires s'il a rempli son challenge individuel, revu à la baisse cette année : à savoir venir au moins **3 fois pour les novices, 6 fois pour les occasionnels et 9 fois pour les réguliers.**

Comme les années précédentes, un trophée, « La sonnette d'or », sera remis courant octobre, au siège de PMA, aux quatre entreprises lauréates.



Baromètre des villes cyclables



www.parlons-velo.fr

UNE ENQUÊTE D'IMPORTANCE NATIONALE

Le baromètre est la **plus grande enquête jamais conduite** dans le monde auprès des usagers du vélo. La première édition a eu lieu en 2017, la deuxième en 2019.

Inspiré du Fahrradklima-test allemand, cette enquête permet à nos concitoyens d'évaluer la cyclabilité de leurs communes et de proposer des **pistes prioritaires d'actions** aux décideurs publics.

CHIFFRES CLÉS

185 000
réponses
(+50 000 vs 2017)

768
villes qualifiées
(> 50 réponses, +445 vs 2017)

5 418
communes
répertoriées

400 000
points noirs
répertoriés

Démarrage officiel du baromètre le 14 septembre

L'enquête est ouverte aux réponses du 04/09/21 au 30/11/21. Les résultats seront publiés début 2022.

Comment figurer dans le classement du Baromètre des villes cyclables ?

Pour figurer dans le palmarès du Baromètre, une commune doit comptabiliser un minimum de 50 réponses de cyclistes.

Comment procéder pour y participer ?

La plateforme <https://www.barometre.parlons-velo.fr> permettra à ceux qui le souhaitent de participer au prochain Baromètre en répondant au questionnaire pour leur commune, et les communes dans lesquelles ils ont déjà circulé à vélo

Peut-on répondre en tant que non-cycliste ?

OUI. L'avis des personnes n'utilisant pas le vélo pour se déplacer nous intéresse.